



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **29 janvier 2020**

Délibération n° 2020-4217

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Lyon 8°

objet : Contrat de ville métropolitain - Aménagement des espaces extérieurs des résidences Eugène André et Paul Cazeneuve - Attribution d'une subvention d'équipement à Grand Lyon habitat (GLH) - Individualisation totale d'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Pilotage urbain - politique de la ville

Rapporteur : Monsieur le Conseiller délégué Longueval

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 31 décembre 2019

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : vendredi 31 janvier 2020

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Galliano, Mme Dognin-Sauze, M. Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Mme Barbasso Bruas, M. Barret, Mmes Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, MM. Buffet, Cachard, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Findrik, Gachet, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Huguet, Jeandin, Lavache, Mmes Le Franc, Lecerf, Leclerc, M. Llung, Mmes Maurice, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Roustau, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Uhlich, Vaganay, Vergiat, Vincendet.

Absents excusés : MM. Philip (pouvoir à Mme Runel), Colin (pouvoir à M. Pouzol), Mmes Balas (pouvoir à M. Guillard), Basdereff (pouvoir à M. Petit), Burillon (pouvoir à M. Denis), Burricand (pouvoir à M. Millet), MM. Butin (pouvoir à Mme David), Charmot (pouvoir à Mme de Malliard), Devinaz (pouvoir à M. Bret), Forissier (pouvoir à M. Cochet), Fromain (pouvoir à M. Huguet), Mme Iehl, MM. Lebuhotel (pouvoir à Mme Gailliot), Martin (pouvoir à M. Girard), Passi, Mmes Reveyrand (pouvoir à Mme Le Franc), Servien (pouvoir à Mme Giraud), M. Sturla (pouvoir à M. Sannino), Mmes Tifra (pouvoir à Mme Belaziz), Varenne (pouvoir à M. Dercamp), Vullien (pouvoir à M. Vincent).

Absents non excusés : MM. Vesco, Aggoun, Collomb, Genin, Mmes Hobert, Michonneau, Piantoni.

Conseil du 29 janvier 2020**Délibération n° 2020-4217**

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commune (s) : Lyon 8°

objet : **Contrat de ville métropolitain - Aménagement des espaces extérieurs des résidences Eugène André et Paul Cazeneuve - Attribution d'une subvention d'équipement à Grand Lyon habitat (GLH) - Individualisation totale d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Pilotage urbain - politique de la ville

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 décembre 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Inscrite dans le périmètre du quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) de Lyon, quartier États-Unis, les résidences Eugène André et Paul Cazeneuve, situées 25 au 61 boulevard des États-Unis, 89 au 95 rue Villon et 290 au 304 avenue Berthelot (8° arrondissement), bénéficient de l'application d'une convention locale de gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP). Dans ce cadre, plusieurs actions ont été conduites et financées chaque année afin d'améliorer l'environnement urbain des habitants.

Actuellement, GLH engage un important programme d'aménagement des espaces extérieurs de ces résidences.

L'objectif de ce projet est de retrouver des espaces résidentiels apaisés et sécurisés. Le stationnement, les circulations et les accès seront réorganisés afin de définir des espaces cohérents en lien avec le quartier et à l'échelle des 2 résidences.

Le projet prévoit la privatisation de poches de stationnement pour chaque bâtiment avec barrières levantes et contrôle d'accès, des places de stationnement mieux délimitées et engazonnées, la sécurisation des voiries de desserte et la réduction de la circulation autour de la galette commerciale (création de cheminements piétons, etc.).

La majeure partie du projet intègre la requalification des espaces verts. Des bandes plantées structureront les espaces fonctionnels et délimiteront des espaces privatifs en pieds d'immeubles. Les espaces verts "libres" et les jeux seront requalifiés et améliorés.

L'aménagement de la partie "grande cour" (espace extérieur de la résidence Eugène André) a été en partie repensé suite à la réponse de l'association Elycoop (place au Terreau) dans le cadre d'un appel à projets national : création d'un jardin partagé, d'un espace de convivialité et d'activités, d'un verger et d'un terrain cultivé par un maraîcher. L'objectif de ce projet est de proposer aux locataires et aux personnes extérieures des animations en cœur d'îlot autour des thématiques de l'agriculture urbaine, de la formation, du compostage, etc.

Par ailleurs, un city stade sera installé, des arbres seront plantés, abritant la nouvelle zone de stationnement résidentielle créée et privatisée.

Le coût total de l'opération est de 2 689 872 € TTC, soit :

Financeurs	Montant (en €)
GLH	2 239 872
Métropole de Lyon	260 000
Ville de Lyon (GSUP 2019 et 2020)	190 000

La participation de la Métropole proposée pour le financement de ce projet est de 260 000 € nets de taxes ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

DELIBERE

1° - Approuve

a) - l'attribution d'une subvention d'équipement d'un montant de 260 000 € au profit de GLH dans le cadre du contrat de ville métropolitain, QPV États-Unis à Lyon 8°, pour l'aménagement des espaces extérieurs des résidences Eugène André et Paul Cazeneuve,

b) - la convention à passer entre la Métropole et GLH définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **Décide** l'individualisation totale de l'autorisation de programme globale P17 - Politique de la ville pour un montant de 260 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal, en 2020 sur l'opération n° 0P17O5609.

4° - **La dépense** d'investissement correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme globale P17 - Politique de la ville individualisée sur le 20 janvier 2020 sur l'opération n° 0P17O5609 pour un montant de 260 000 € TTC en dépenses.

5° - **Le montant** à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2020 - chapitre 204.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 31 janvier 2020.